



Association « Déclarée en préfecture de Valenciennes »
Le 6 juillet 2016-Numéro de l'association W590005919
« Affiliée à la F.F.J.D.A. sous le numéro 590710
SALLE COUBERTIN - Rue Roger Salengro
Siège social : JUDO PASSION 2 S 1, Rue Edgar Degas 59880 Saint-Saulve
Président : Mr. Gian CATTELAN
☎ 06 61 11 96 57 ✉ president@judopassion2s.fr
Secrétaire : Mme Delphine ROSAND - secretariat@judopassion2s.fr
Trésorier : Mr. Didier Robert - tresorier@judopassion2s.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

SAISON 2022 - 2023

DE L'ASSOCIATION JUDO PASSION SAINT SAULVE

VENDREDI, 24 novembre 2023

Judo Passion Saint Saulve (J.P.2.S)

Siège social : 1 Rue Edgar Degas 59880 SAINT SAULVE

Tél. : 06 61 11 96 57

Nombre de membres présents : 42 (feuille d'émargement ci-jointe)

Nombre de membres représentés : 4 (procurations ci-jointes)

L'assemblée générale peut valablement délibérer à la majorité des suffrages exprimés, sans exigence de quorum.



ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du PV de l'AG précédente du 18 Novembre 2022.
 - 2 Rapports du comité Directeur
 - Rapport moral du Président
 - Rapport Sportif et d'activité de la saison 2022 - 2023.
 - Rapport financier du trésorier saison 2022 - 2023.
 - Approbation des comptes de l'exercice.
 - Budget prévisionnel saison 2023 - 2024
 - 3 Élection du comité directeur.
 - Sortant et rééligible : Le Président, le Vice-Président.
 - Postes à pourvoir : Trésorier et Secrétaire-adjoint.
 - 4 Présentation du calendrier sportif et les compétitions pour la saison 2023 - 2024.
 - 5 Questions diverses.
-
- ❖ Ouverture de séance
 - ❖ Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée générale
 - ❖ Approbation du rapport moral
 - ❖ Approbation du rapport sportif et d'activité de la saison 2022 - 2023
 - ❖ Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2023.
 - ❖ Affectation du résultat
 - ❖ Vote sur le budget prévisionnel
 - ❖ Renouvellement des dirigeants
 - ❖ Questions diverses

JUDO PASSION
SAINT-SAULVE
JP2S 2023-2024
D.R.



Le vendredi 24 novembre 2023, à Saint Saulve les membres de l'association Judo Passion Saint Saulve se sont réunis à la salle des fêtes (coté b) en assemblée générale sur convocation du président datée du 22 octobre 2023. Les documents suivants ont été joints à la convocation :

- L'invitation
- L'ordre du jour
- L'acte de candidature
- Pouvoir pour l'assemblée générale

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

L'assemblée est présidée par M. Gian CATTELAN, Président de l'association.

Il est assisté d'une secrétaire de séance, Mme Delphine ROSAND, secrétaire principale de l'association.



La séance est ouverte à 18h45.

OUVERTURE

M. Gian CATTELAN, Président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents à cette Assemblée.

Il indique en introduction :

Les excusés :

- M. Yves DUSART, Maire de Saint Saulve.
- M. Jean Marie DUBOIS, 1^{er} Adjoint au Maire.
- M. Didier ROBERT, Trésorier de l'association.
- Mme Annick DELHAYE, Secrétaire du pôle sportif de l'association.
- M. Arnaud HARBONNIER, Enseignant de l'association.

La présence des représentants de la Mairie :

- M. Fabrice LAMBERT Adjoint au sport du Maire de Saint Saulve.
- M. François DUCATILLON Adjoint au Maire de Saint Saulve.
- M. Hervé BROUILLARD Adjoint au Maire de Saint Saulve.
- Mme Annie MOREL Conseillère Municipale.
- M. Salvatore SANNO Conseiller Municipal.
- M. Pascal LAURENT Conseiller Municipal.
- M. Patrick DUVANT Conseiller Municipal.

La présence des représentants du bureau de l'association Judo Passion :

- M. Gian CATTELAN Président.
- M. Ludovic MAES Vice-Président.
- Mme Delphine ROSAND Secrétaire principale.
- M. Laurent DORIGNY Trésorier Adjoint.

JUDO PASSION
SAINT-SAULVE
JPAS 2023-2024
D.R.

Les procurations reçues :

M. Didier ROBERT Trésorier donne procuration à Mr. Laurent Dorigny.
M. Arnaud HARBONNIER Enseignant donne procuration à Marc LOUBELLE
Mme Annick DELHAYE Enseignante donne procuration à Hassen CHALLAL.
Mme Alice FROMON Membre de l'association donne procuration à Mr Nicolas ANCELET.

APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE

Le précédent compte rendu d'assemblée générale est approuvé par l'Assemblée à la majorité.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Présenté par M. Gian CATTELAN, Président de l'association.
Le rapport moral est annexé au compte rendu.

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT SPORTIF ET D'ACTIVITES DE LA SAISON 2022 - 2023

Le rapport sportif présenté par M. Marc LOUBELLE, le rapport d'activité de la saison présenté par Mme Delphine ROSAND (rapports annexés à ce compte rendu).

Les rapports sportifs et d'activité sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023 (SAISON 2022 - 2023)

Rapport établi par M. Didier ROBERT, Trésorier et présenté par M. Laurent DORIGNY, trésorier adjoint.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos est annexé au compte rendu.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos au 31 aout 2023 sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat positif doit être affecté dans les fonds propres, c'est-à-dire dans le fonctionnement général de l'association. L'Assemblée doit se prononcer sur ce point.

L'Assemblée approuve l'affectation du résultat à l'unanimité.

VOTE SUR LE BUDGET PREVISIONNEL

Rapport établi par M. Didier ROBERT, Trésorier et présenté par M. Laurent DORIGNY, trésorier adjoint.

Le budget prévisionnel est annexé au compte rendu.

Le budget prévisionnel est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION

La cotisation pour la saison 2023-2024 reste inchangée.

La licence due à la FFJDA est de 41,00 € par adhérent.

RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

Membres démissionnaires :

- ❖ M. Didier ROBERT, Trésorier de l'association
- ❖ M. Ludovic MAES, Vice-Président de l'association.

Membres sortants :

- ❖ M. Gian CATTELAN, Président de l'association.

Poste à pourvoir :

- ❖ Creation d'un poste de secrétaire – adjoint de l'association.

Nombre de postes à pourvoir :

- ❖ 4

Membres candidats :

- ❖ M. Gian CATTELAN au poste de Président de l'association.
- ❖ M. Didier ROBERT au poste de Vice-Président de l'association.
- ❖ M. Enzo CATTELAN au poste de trésorier de l'association.

Sont élus :

- ❖ M. Gian CATTELAN au poste de Président de l'association à l'unanimité.
- ❖ M. Didier ROBERT au poste de Vice-Président de l'association à l'unanimité.
- ❖ M. Enzo CATTELAN au poste de trésorier de l'association à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

-
-
-

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 19h50.

Cette assemblée générale a été suivie d'un moment convivial.

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Noms et signatures


.....
Armelan Gian


.....

JUDO PASSION
SAINT-SAULVE
JP2S 2023-2024